PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01335606

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	19/11/2026	26000391

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances mineures :
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré AV
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
6.2.6.b.1. AUTRES SIÈGES : Siège absent lors du contrôle ARD, AR, ARG

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S091T095

(9)RAISON SOCIALE : SARL A.C.T.E. SARL

(3) COORDONNÉES : 56, ROUTE DE CORBEIL
91360 VILLEMOISSON SUR ORGE
Tél : 01 69 51 11 11 - Fax : 01 69 51 06 29

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 091T1345

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GS-761-DE (F)	15/07/2026	31/10/2023

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C4

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR7BBYHZBPE030303	M1	VP

Type / CNIT	Energie
M10CTRVP1918845	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

120412

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		25 %	
Forces verticales :	833 daN		510 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	278 daN	286 daN	179 daN	176 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	278 daN	286 daN	179 daN	176 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 68 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 19 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.3 %		-2.0 %		
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 %		-3.7 %		